Indice de référence des loyers

Au troisième trimestre 2017, l'indice de référence des loyers s'établit à 126,46. Sur un an, il augmente de 0,90%, sa plus forte hausse depuis le troisième trimestre 2013.

L'article 9 de la loi n° 2008-111 du 8 février 2008 a modifié l'indice de référence des loyers. Le nouvel indice correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers.

AFOC de l'Essonne
Lundi et jeudi aprés midi,
Adresse : 12, Place de l'Agora - 91000 Évry
TEL : 01 60 79 22 18
@ : afoc91@gmail.com
https://twitter.com/afoc91
BLOG http://afoc91.unblog.fr